

N°	Sujet	Description de la problématique pour la Ville	Direction concernée
1	Accompagner la création d'un jeu de découverte sensorielle des œuvres du Fonds d'art contemporain - Paris collection	La Ville de Paris s'engage au quotidien auprès des tout-petits pour leur santé culturelle et mène à ce titre des actions fortes, en faveur de l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants. Le Fonds d'art contemporain s'inscrit dans cette démarche et souhaite proposer un outil de médiation aux établissements parisiens dédiés à la petite enfance. Le projet « Mon jardin en jeu » ambitionne de proposer aux établissements d'accueil de jeunes enfants de la Ville une découverte et sensibilisation à l'art contemporain grâce à plusieurs éléments adaptés aux différents étapes motrices et cognitives de leur développement. Cet objet serait composé d'un livre sensoriel (0 à 8 mois), de planches - contes pour kamichibaï (8 mois et plus) et de puzzles (18 mois et plus). Ces différents éléments sont élaborés à partir d'une sélection de 4 à 6 œuvres de la collection contemporaine. La création et le développement de ces outils de médiation mériteraient d'être conçus en s'appuyant sur des travaux de recherche en sciences cognitives et de spécialistes de la Petite Enfance.	Direction des Affaires Culturelles
2	Étudier la mobilité des publics de salles de cinéma	Il s'agirait d'étudier la mobilité des publics des salles de cinéma au sein de Paris et entre la petite couronne et Paris, pour comprendre les enjeux de mobilité et les stratégies qui motivent les spectateurs. Parmi les partenaires (financiers) pressentis : le CNC, la FNCF, l'association des cinémas indépendants parisiens et des organisations de distributeurs.	Direction des Affaires Culturelles
3	Étudier les publics des lieux de spectacle vivant	Les lieux de spectacle vivant soutenus par la Ville de Paris n'ont pas la capacité humaine et financière à conduire des études récurrentes sur les publics ; les informations issues des logiciels de billetterie sont par ailleurs réduites et peu fines. Une étude sur un panel de structures, sur la base de questionnaires et d'entretiens semi-directifs, permettrait de mieux connaître le profil des personnes qui les fréquentent, leurs motivations, l'évolution de leurs pratiques de spectateurs... Un suivi de cohorte pourrait même être envisagé	Direction des Affaires Culturelles
4	Évaluation des programmes de médiation du Fonds d'art contemporain – Paris Collections	Évaluation des programmes de médiation (Une œuvre à l'école qui existe depuis 2009, Une œuvre en partage depuis 2017 et Collection Collèges qui a été créé en 2020). À noter que le programme Une œuvre à l'école a été créé en partenariat avec l'Université Paris 8.	Direction des Affaires Culturelles
5	Bienveillance éducative : de la co-création d'indicateurs d'évaluation à l'étude d'impact des actions menées dans les écoles	La Circonscription des Affaires Scolaires et de la Petite Enfance des 5e et 13e arrondissements (CASPE 5/13) s'est engagée avec l'inspection académique de son territoire dans une démarche visant à concevoir et mettre en œuvre une approche d'ensemble centrée sur la bienveillance éducative. S'appuyant sur les travaux réalisés ces dernières années en sciences humaines et sociales, en psychologie et en neurosciences autour des notions de relation éducative, de développement psychoaffectif de l'enfant, et des pratiques dites de bienveillance éducative visant à améliorer le bien-être de l'enfant en répondant à ses besoins fondamentaux, cette démarche associe de nombreux partenaires éducatifs et médico-sociaux, en particulier dans 10 écoles pilotes (6 écoles du 13e arrondissement et 4 écoles du 5e arrondissement). Le projet de recherche vise à co-construire, avec l'ensemble des parties prenantes concernées, un référentiel d'évaluation visant à mesurer les effets de la mise en œuvre de ces pratiques sur la réussite éducative des enfants.	Direction des Affaires Scolaires
6	Attractivité des écoles et des collèges : de quoi parle-t-on et comment la mesurer ?	L'attractivité des écoles et des collèges est souvent invoquée par les communautés éducatives, plus particulièrement par les professionnels en charge du pilotage des politiques publiques éducatives, comme une manière de favoriser la mixité sociale et de lutter contre la fuite vers le privé. Cette notion renvoie à de multiples dimensions (offre et méthode pédagogiques, climat scolaire, moyens humains et matériels, architecture éducative et inclusive, environnement urbain, ...) qui fondent l'attractivité de manière différenciée pour les enseignants, les personnels de direction, les parents ou encore les enfants et les jeunes. Une recherche appliquée s'appuyant sur l'évolution de cette notion dans le contexte scolaire et sur l'identification des valeurs qui la sous-tendent, semble un préalable nécessaire pour élaborer des politiques publiques d'attractivité des établissements scolaires. À cette fin, la recherche pourrait définir le contenu et la méthode d'une « enquête attractivité » (en référence aux enquêtes « climat scolaire ») qui serait réalisée périodiquement par la Ville et l'Académie de Paris auprès des enseignants, des élèves et des parents d'élèves.	Direction des Affaires Scolaires
7	Etude de l'offre privée	Le recours à l'enseignement privé est en augmentation à Paris depuis de nombreuses années et est l'un des facteurs les plus importants de ségrégation sociale scolaire. L'Observatoire parisien de la mixité sociale et de la réussite éducative (OPMIRE) mène des études et des recherches notamment afin de mieux comprendre ce qui peut rendre le secteur public attractif face au privé concurrentiel. Dans ce cadre, une étude de l'offre privée permettrait d'éclairer les recherches et études en cours sur les choix scolaires des familles. Sur la base d'analyses documentaires (sites internet des collèges notamment) et d'enquête de terrain, il s'agirait d'analyser géographiquement l'offre pédagogique, les tarifs de scolarité, ainsi que l'environnement urbain des établissements.	Direction des Affaires Scolaires
8	L'impact d'Affelnet lycée sur l'attractivité des collèges	La réforme d'Affelnet Lycée mise en œuvre en 2021 a attribué un "bonus indice de positionnement social" (IPS) aux dossiers des collégiens scolarisés dans des collèges où l'IPS était plus bas que la moyenne parisienne. Ce bonus permet aux collégiens concernés d'accéder plus facilement à des lycées particulièrement attractifs et davantage demandés. Sur la base de données fournies par la Ville de Paris et d'entretiens avec des parents d'élèves, il est proposé de chercher à identifier si ce bonus a eu un impact sur les choix scolaires des familles, notamment celles de catégories socio-professionnelles favorisées, dans les établissements où il serait constaté sur la période une augmentation de la part de jeunes d'origine sociale favorisée et/ou une augmentation de la part de jeunes résidant dans le secteur du collège qui y sont effectivement scolarisés.	Direction des Affaires Scolaires
9	Amélioration des apprentissages, du bien-être et du développement des enfants et des jeunes grâce aux pratiques "d'école dehors"	Quels bénéfices en termes d'apprentissage, de bien-être et de développement des enfants et des jeunes grâce aux pratiques « d'école dehors » ? De nombreux rapports (Rapport du Défenseur des Droits, Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge) concluent au manque de nature chez les enfants et les jeunes qui soulève des enjeux éducatifs, environnementaux, de santé physique et mentale. Dans ce cadre, la Ville de Paris souhaiterait qu'une recherche puisse être menée afin d'évaluer l'amélioration des apprentissages (dont compétences psycho-sociales), du bien-être et du développement des enfants grâce à la pratique régulière « d'école dehors ». Une attention particulière devra notamment être portée sur la prise de risque (jeu libre, terrain d'aventure, activité moins guidée, structures de motricité...) afin de doter la Ville de Paris d'arguments pour lever les craintes liées à la sécurité, principal frein au développement de la pratique. En effet, l'Académie et la Ville de Paris se sont associées pour accompagner les professionnels de l'éducation (scolaire, péri et extrascolaire) à s'approprier et mettre en place des pratiques d'apprentissage en extérieur. Ce projet s'est notamment concrétisé pour l'ouverture d'un centre de ressource en plein-air dans le 18e puis un deuxième dans le 13e qui accueillent des classes et groupes d'enfants.	Direction des Affaires Scolaires

10	L'éducation alimentaire pour la végétalisation des assiettes	Face aux enjeux sociaux, environnementaux et de santé publique, le Plan Alimentation Durable de la Ville de Paris fixe notamment l'objectif pour la restauration scolaire de proposer deux repas végétariens par semaine et une option végétarienne quotidienne. La sensibilisation des enfants apparaît comme un facteur clé de réussite pour lever les barrières à la consommation de ces nouveaux plats. Les initiatives de sensibilisation existantes doivent pouvoir s'appuyer sur des cadres théoriques robustes afin de faciliter leur évaluation, leur reproductibilité et leur généralisation. Dans ce contexte, les objectifs de ce projet sont : 1/ établir une revue de la littérature des modèles du comportement alimentaire applicables à l'enfant et des outils de sensibilisation existants, 2/ sur la base de ces modèles, concevoir les ateliers d'éducation alimentaire les plus adaptés à chaque âge de la maternelle au collège, 3/ en évaluer l'impact sur l'acceptabilité des plats végétariens par les enfants.	Direction des Affaires Scolaires
11	Développement d'une méthodologie d'identification des besoins en formation et d'innovations pédagogiques en andragogie	Contrairement à la pédagogie traditionnelle, l'andragogie reconnaît l'importance des expériences antérieures, de l'autonomie et de la motivation intrinsèque des apprenants adultes. Le SCAP propose un projet de recherche-action visant à renforcer l'adaptation des formations destinées aux adultes et à réfléchir au développement de nouvelles pratiques pédagogiques au sein des Cours d'Adultes. Le projet viserait à développer : - une méthodologie robuste d'identification des besoins en formation, en s'appuyant sur les travaux menés par la Ville dans cet objectif, notamment dans le cadre d'un comité opérationnel associant France compétences, - des pédagogies innovantes intégrant les compétences comportementales (soft skills), - des apports de l'IA pour analyser les besoins, personnaliser les parcours et outiller les formateurs. Objectif d'ancrer cette démarche dans une véritable recherche-action (dans les champs des sciences de l'éducation, de l'ingénierie sociale ou de la sociologie du travail) articulant production scientifique et transformation opérationnelle, au bénéfice de l'ensemble des formateurs.	Direction des Affaires Scolaires
12	Histoire, évolution des publics et transformations du Lycée d'Adultes de la Ville de Paris (LAVP)	Créé il y a plus de 100 ans, le LAVP constitue un établissement unique en France, préparant des adultes au baccalauréat général. Aucune étude scientifique n'a encore porté sur son évolution au XXe siècle, alors qu'un important corpus d'archives permettrait d'en analyser les transformations : fiches d'inscription depuis les années 1960 (âge, lieu de domicile, profession des parents, projet professionnel), notes et correspondances depuis les années 1920, ainsi que des données dématérialisées depuis 2007. Ce projet viserait à analyser l'évolution des publics (profils, motivations, trajectoires) et l'adaptation du lycée aux changements sociaux, économiques et éducatifs. Seul établissement en France à préparer le bac général en présentiel pour des adultes de tous âges, le LAVP est régulièrement sollicité par des institutions travaillant sur le décrochage, l'insertion ou la reprise d'études, et il suscite l'intérêt des médias. Une étude scientifique permettrait : - de valoriser ce lieu unique et son histoire singulière, - et d'outiller le lycée pour répondre de manière structurée aux sollicitations extérieures, - et d'éclairer les transformations de ses publics ainsi que son rôle dans le paysage éducatif parisien. Ce projet pourrait être conduit sur une année, en partenariat avec des UFR d'histoire ou de sciences de l'éducation travaillant sur l'éducation des adultes, les politiques éducatives ou l'histoire sociale.	Direction des Affaires Scolaires
13	Confort d'été : installations techniques et préservation patrimoniale des ERP et locaux de travail	La transformation écologique du bâti parisien, souvent soumis à des contraintes patrimoniales est un impératif qui rencontre plusieurs obstacles. Il s'agirait pour les chercheurs : 1) [En lien avec la thèse actuelle de Sara Bendahou au Service de l'Energie] Développer un volet "performances thermiques estivales" dans l'outil de suivi des performances énergétiques des bâtiments actuellement en cours de développement. Optimiser l'installation de sondes IoT pour le suivi des données de confort estival et permettre une objectivation de ce dernier, une aide à la décision et une évaluation des dispositifs, ainsi que (idéalement) une aide au dimensionnement optimal et réglages de systèmes de rafraîchissement actifs. 2) Mesurer et observer l'efficacité des solutions d'amélioration du confort d'été mises en oeuvre en prenant en compte l'action des usagers. Etude des freins à l'usage préconisé des solutions et propositions de solutions bâtimentaires (spécificités techniques/ signalétique/ nudge) favorisant un usage optimal. 3) Explorer et étudier les solutions d'amélioration du confort estival sur différentes typologies de bâtiment "types" (exemple : Ecoles Jules Ferry) pour aboutir à des recommandations détaillées de bouquet travaux types, avec une focale sur les protections solaires extérieures et les dispositifs de surventilation nocturne. Exemple : ensemble menuiserie + protection solaire + système de ventilation nocturne adapté aux fenêtres cintrées des écoles Jules Ferry (échanges avec ABF)	Direction Constructions Publiques et Architecture
14	La gestion des eaux de pluie et la sobriété hydrique	1) Etude de la consommation moyenne en eau potable par typologie de bâtiment, puis définition des objectifs de consommation à définir et des outils de mesure à mettre en place, de type vannes hydrauliques connectées. 2) Etude sur la gestion des eaux de pluie à la parcelle dans les ERP gérés par la DCPA (en lien avec l'étude de l'APUR suivie par la DPE/STEA), étudier les possibilités de désimpermeabilisation, d'installation de cuves de récupération des EP, et définir les usages possibles de l'EP récupérée (sanitaires, arrosage des EV ou des espaces publics).	Direction Constructions Publiques et Architecture
15	Economie circulaire	Evaluer et augmenter la part de valorisation des déchets des chantiers menés par la Ville pour atteindre l'objectif de 70% de valorisation matière 1) Etablir un état des lieux de la valorisation matière dans les chantiers de la MGP et dans d'autres métropoles 2) Etablir un niveau de référence de la valorisation matière dans les chantiers de la DCPA (en s'appuyant notamment sur le déploiement des diagnostics PEMD et sur la convention Saint-Gobain pour le recyclage du verre plat et du plâtre). 3) Etablir un bilan intermédiaire de la décarbonation des chantiers de la DCPA, illustrée notamment par l'augmentation de la part de matériaux réemployés, biosourcés/géosourcés et/ou recyclés. 4) Etablir des process (outils) pour assurer la traçabilité de la valorisation des déchets de chantier et assurer un suivi régulier des impacts environnementaux des chantiers de la DCPA.	Direction Constructions Publiques et Architecture
16	La qualité dans les modes d'accueil collectif de la petite enfance	DFPE – La qualité dans les modes d'accueil collectif Ce projet de recherche propose d'analyser la perception et la mise en œuvre de la qualité dans les structures d'accueil collectif de la petite enfance à Paris, dans un contexte réglementaire renforcé et d'initiatives portées par la DFPE. Il s'agira d'identifier comment les professionnel.le.s définissent la qualité d'accueil et traduisent cette exigence dans leurs pratiques et le fonctionnement des établissements, à partir d'observations de terrain et d'entretiens qualitatifs avec les acteurs concernés, y compris les parents. Cette démarche vise à fournir un état des lieux objectif et partagé, afin de mieux accompagner le déploiement des politiques publiques en matière de qualité d'accueil.	Direction de la Famille et de la Petite Enfance
17	L'incidence du bruit sur la santé des professionnel.le.s de la petite enfance	DFPE - L'incidence du bruit sur la santé des professionnel.le.s de la petite enfance La recherche visera à objectiver l'impact des nuisances sonores sur la santé des agents de la petite enfance. Pour cela, il sera mis en perspective les données des audiogrammes réalisées par le Service de Médecine Préventive avec les activités professionnelles. Cette analyse permettra d'identifier l'existence éventuelle d'une diminution avérée des capacités auditives et, le cas échéant, d'établir une corrélation entre l'exposition au bruit et les atteintes observées. Le travail inclura une analyse approfondie de la qualité acoustique des locaux en complément des évaluations existantes, ainsi que la formulation de recommandations de prévention et d'actions correctives (organisationnelles, techniques, équipements de protection).	Direction de la Famille et de la Petite Enfance

18	Sédentarité des professionnel.le.s devant les enfants	DFPE – Sédentarité au travail et effets sur la santé des professionnel.le.s de la petite enfance Ce projet de recherche a pour objectif d'analyser la sédentarité au travail chez les professionnel.le.s de la petite enfance, en particulier ceux exerçant auprès des enfants, dont l'activité pourrait impliquer des postures assises prolongées contrairement aux représentations courantes. Il s'agira d'étudier les tâches et postures afin de caractériser le niveau de sédentarité, puis d'en évaluer les impacts sur la santé des agents à partir des données disponibles au Service de prévention des risques professionnels et au Service de Médecine Préventive (poids, troubles musculosquelettiques, restrictions médicales, aménagements de poste), en lien notamment avec la prise de poids et l'apparition de TMS. Le projet visera également à élaborer des recommandations de mesures correctives et préventives (organisationnelles, techniques, formations et équipements), en complément des actions de prévention déjà engagées par la DFPE.	Direction de la Famille et de la Petite Enfance
19	Les familles et l'accompagnement à la parentalité : Lieux d'accueil enfants parents	DFPE – Évolutions et impacts des lieux d'accueil parents-enfants sur les territoires parisiens Ce projet de recherche vise à analyser les évolutions récentes des lieux d'accueil parents-enfants (LAEP), fortement affectés par la crise sanitaire, mais ayant su développer depuis 2021 des pratiques innovantes en réponse aux nouveaux besoins des familles (isolement parental, rythmes familiaux, santé mentale). La recherche pourra ainsi porter sur la genèse et l'évolution historique des LAEP, leur rôle dans la pacification des territoires, la diversification des pratiques et l'identification d'un socle commun, ainsi que leur articulation avec les Maisons des 1 000 premiers jours. Ce travail permettra d'objectiver les apports de ces dispositifs à l'échelle parisienne et de formuler des perspectives d'évolution adaptées aux besoins actuels des parents et des enfants.	Direction de la Famille et de la Petite Enfance
20	Adolescents et accompagnement à la parentalité	DFPE – Structuration et développement d'une offre d'accompagnement à destination des parents d'adolescents à Paris Ce projet de recherche vise à analyser et structurer l'offre parisienne d'accompagnement à destination des parents d'adolescents, afin de répondre aux besoins spécifiques de ce public dans un contexte métropolitain. Il s'agira de cartographier et d'évaluer les dispositifs existants (institutionnels, associatifs et partenariaux), d'identifier les besoins différenciés des parents d'adolescents selon les configurations familiales et les contraintes propres à la vie parisienne, puis explorer les leviers de construction d'une offre renouvelée d'accompagnement des parents d'adolescents, tant au niveau des thématiques traitées que de la forme de cette offre. Le projet visera enfin à dégager les bases d'une politique parisienne intégrée en faveur des parents d'adolescents, en mobilisant les acteurs existants et en anticipant les enjeux émergents (santé mentale, parentalité numérique, stress scolaire), afin de proposer des réponses adaptées aux familles et aux territoires.	Direction de la Famille et de la Petite Enfance
21	Le bureau de demain : Espaces de travail tertiaires et résilience	Les espaces de travail sont aujourd'hui questionnés sur leur capacité à faire face à des phénomènes appelés à devenir de plus en plus fréquents et prononcés. L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des aléas climatiques, politiques (besoin de plus d'hébergement d'urgence), ou encore sanitaire (covid) impacte ces besoins en espaces de bureaux. Face à ces défis, il convient de s'interroger sur la résilience des espaces de bureaux qui auront à s'adapter rapidement et à évoluer quelques soient les types de stress chroniques et de crises aigus subies, et ce dans un contexte budgétaire contraint. Les aménagements des espaces de travail sont une des composantes de la résilience. Ils sont la traduction opérationnelle qui permet d'assurer la continuité du service public et du fonctionnement de l'administration parisiennes. Les aménagement de bureaux et les besoins des collectifs de travail sont également questionnés avec le développement du télétravail et des visioconférences.	Direction de L'Immobilier, de la Logistique et des Transports
22	les politiques de jeunesse parisiennes	Dans le contexte de la création d'un Observatoire Parisien de la Jeunesse, il s'agit d'analyser ce qui "fait système" dans les politiques de jeunesse parisiennes en étudiant l'articulation entre les niveaux d'action (arrondissements, Ville, Métropole, Région, État) et les effets de coordination ou de fragmentation qui en découlent. S'appuyant sur les approches nationales et internationales des politiques intégrées (OCDE, Conseil de l'Europe, INJEP) et sur la singularité parisienne (densité, diversité sociale, pluralité d'acteurs), la recherche examinera les conditions institutionnelles, professionnelles et territoriales d'une politique de jeunesse cohérente. Une dimension prospective permettra de proposer des scénarios d'amélioration fondés sur l'innovation publique, le travail de jeunesse et la participation active des jeunes.	Direction de la Jeunesse et des Sports
23	Profils et besoins des publics	Ce thème vise toutes les recherches produisant des connaissances sur l'analyse des besoins sociaux à Paris, les profils des personnes bénéficiaires des actions de solidarités conduites par la DSOL et ses partenaires, ou encore les évolutions spatiales ou temporelles des différents publics concernés par les politiques sociales.	Direction des Solidarités
24	Parcours des personnes accompagnées par la DSOL	Ce thème vise toutes les recherches produisant des connaissances sur les trajectoires des personnes accompagnées par la DSOL, étude des transitions (seuil d'âge, transversalité des politiques publiques, etc.), lien entre les trajectoires personnelles et institutionnelles et devenir des publics accompagnés.	Direction des Solidarités
25	Organisation, fonctionnement et évaluation des politiques sociales	Ce thème vise toutes les recherches produisant des connaissances sur les modes d'organisation et de fonctionnement institutionnels des services publics sociaux parisiens, l'évaluation des actions et dispositifs mis en œuvre, ou encore un regard sur les professions ou les pratiques professionnels en mouvements.	Direction des Solidarités
26	Mesurer l'impact de l'action des Maisons sport santé parisiennes et contribuer à leur développement	Les 4 maisons sport santé de la Ville, habilitées par l'ARS, pilotées par la DSP et implantées en QPV/quartier populaire, accueillent, orientent et accompagnent des personnes adressées par leur médecin. Elles permettent d'accéder des activités physiques adaptées et sportives pour des publics éloignés de ces pratiques afin d'améliorer leur santé. Trois chantiers de recherche sont identifiés pour comprendre et valoriser l'action de ces dispositifs ouverts depuis 3 ans au sein de la Ville. 3.1 Maison sport santé : exploitation des données socio-démographiques et cliniques des bénéficiaires Le nouvel outil de recueil de données des MSS, Dénéo, permet d'accéder à l'ensemble des données sociales, des tests physiques et relatives à l'orientation des usagers. Nous proposons à une équipe de recherche d'avoir accès à nos données notamment afin • d'établir le portrait socio-sanitaire de la file active des 4 MSS de la Ville • s'assurer que nous touchons bien les publics recherchés (attention à la part des habitants QPV/Qop, diversification des tranches d'âge...) • de mieux comprendre les facteurs d'adhésion au parcours d'accompagnement des bénéficiaires les plus fragiles d'un point de vue sanitaire et sociale et d'évaluer l'efficacité de nos propositions d'accompagnement renforcé. L'intervention d'une équipe de recherche qualifiée en épidémiologie et sociologie qualitative ou STAPS pourrait permettre d'assurer un suivi contrôlé. 3.2 Maisons sport santé : approche médico-économique et détermination de l'efficacité du modèle parisien Si les bénéfices médico-économiques de l'activité physique adaptée ont été bien démontrés en général, le financement des programmes d'AAP et la place des collectivités locales ne sont aujourd'hui pas assurés par l'Etat. Un programme de recherche in situ permettant d'établir le coût intégral pour la collectivité parisienne des MSS et les bénéfices de santé publique à partir des données des bénéficiaires afin de déterminer l'efficacité du modèle - et en établissant les coûts évités pour le système de soin. La démonstration d'un bon niveau d'efficacité contribuera à nos actions de plaidoyer autour du modèle de la MSS publiques tournées vers les publics les plus fragiles. 3.3 Maisons sport santé : persistance des changements de comportement au-delà de l'accompagnement Si les effets positifs du programme du parcours MSS ont été démontrés sur le temps de l'accompagnement, la persistance des changements de comportement pour les bénéficiaires - l'un des points cruciaux des programmes de promotion de la santé - reste à explorer. La constitution d'une cohorte de bénéficiaires suivi à un, deux, trois ans et interrogés sur leurs habitudes de mobilité et sportives ainsi que sur leur état de santé permettraient de mesurer les	Direction de la Santé Publique

27	Parcours biographiques et d'accompagnement de personnes usagères de crack en rue	Alors que les scènes ouvertes et consommations de crack font l'objet d'une attention très grande de la part des institutions, Ville de Paris en tête, et représenté un enjeu de santé publique majeure, le parcours biographique et d'accompagnement des personnes usagères de produit en rue pourrait être mieux connu. Cela permettrait de compléter les connaissances déjà produites : l'OFDT mène des enquêtes ethnographiques et la MMPCR, en lien avec l'ARS, travaille à structurer des indicateurs d'activités avec les acteurs associatifs. D'une part, certains phénomènes, comme l'impossibilité d'engager certaines démarches de prise en charge du fait de la situation administrative du point de séjour de certains usagers ne sont pas assez compris. La surprésentation de personnes pris en charge précédemment par l'Aide sociale de l'enfance parmi les usagères femmes est constatée mais là aussi imparfaitement connue. D'autre part, de nombreux acteurs interviennent auprès de ce public et il n'est pas toujours facile de reconstituer le maillage d'accompagnement pour une même personne. Un Cifre ou un post-doc permettant une immersion longue auprès des acteurs et la menée d'entretiens biographiques - avec toute la difficulté de l'exercice avec un public dans un état de grande fragilité - pourrait nous permettre de reconstituer les parcours et les acteurs de l'accompagnement impliqués afin de mieux identifier les points de blocage et d'améliorer les suivis de la réduction des risques à la prise en charge hospitalière en passant par la dimension sociale.	Direction de la Santé Publique
28	Recherche Ivry : impacts sanitaires des Polluants organiques persistants (POP)	En 2026, la DSP souhaiterait mettre en oeuvre un travail de recherche composé de plusieurs volets. Ce travail interroge la présence et l'origine de polluants organiques persistants (POP - dioxines, furanes, PFAS, notamment.) sur le territoire parisien et dans les collectivités adjacentes. Ce travail entend répondre à l'inquiétude citoyenne autour des éventuelles émissions de polluants de l'incinérateur d'Ivry, et plus largement à un besoin de connaissance de la présence et de l'origine de ces polluants à Paris. Le premier volet de ce travail, financé en régie, consiste à identifier la présence et l'origine des polluants. En complément, le second volet est un projet de thèse CIFRE qui doit être déposé par la direction Générale du Grand Paris, en partenariat avec l'Observatoire écocitoyen de connaissance des polluants hébergé par la Ville d'Ivry-sur-Seine, pour travailler sur les préoccupations citoyennes liées à ces pollutions industrielles et la coconstruction des réponses qui peuvent y être apportées. Le troisième volet de ce travail de recherche consiste en une évaluation des impacts sanitaires de la présence éventuelle de ces POPs. Ce troisième volet pourra faire l'objet d'une réponse d'un laboratoire de recherche à l'Appel à Projets externe du label Paris Recherche. Afin de renforcer la cohérence générale de ce travail de recherche, le laboratoire de recherche serait en capacité d'accueillir la thèse CIFRE identifiée plus haut.	Direction de la Santé Publique
29	Enquête à partir des données qualitatives et quantitatives des futurs parents ayant assisté à l'atelier "Mon premier atelier santé et environnement" en PMI	Dans le cadre du Plan parisien en santé environnement, la direction de la Santé publique a développé une politique publique intitulée Mon premier atelier santé et environnement. Appliquée dans 14 centres de Protection Maternelle et Infantile de la Ville de Paris, cette politiques publiques est destinée à informer, à sensibiliser et à donner des moyens d'agir aux futurs parents face à l'exposition aux polluants du quotidien dans la période des 1000 premiers jours. Les ateliers s'adressent à toutes les personnes prêtes à accueillir un enfant, et ont bénéficié à plusieurs centaines de participant.es depuis leur création en juin 2025 ; des questionnaires sociodémographiques et relatifs aux connaissances préalables ont été administrés pendant ces ateliers, et plusieurs dizaines de participant.es ont accepté d'être recontactés ultérieurement dans l'objectif de mieux connaître leurs pratiques à l'issue des ateliers.	Direction de la Santé Publique
30	Des indicateurs pour une transition plus juste : entre enquête de terrain et traduction de l'action en indicateurs stratégiques pour la Ville	Pour assurer le pilotage du volet « plus juste » du Plan Climat, la Ville de Paris souhaite se doter d'indicateurs stratégiques qui croisent enjeux sociaux et écologiques sur des dimensions-clés de l'action publique territoriale (santé et pollutions, espaces verts, logement...). Ce travail de recherche-action mené en partenariat avec l'observatoire des transitions justes au Transformation Lab de la Paris Climate School à Sciences Po, pourra contribuer à la conception de ces indicateurs, à l'observation de leur mobilisation dans l'action de la Ville, à la collecte de données complémentaires globales ou sectorielles sur la transition juste à la Ville, et à relier les indicateurs stratégiques à des besoins opérationnels.	Direction de la Transiion Ecologique et du Climat
31	Transition juste à Paris : classes aisées et transition	Les classes populaires sont à la fois les moins responsables, et les plus impactées par les changements environnementaux (cf. carnet Ville-GREC francilien "Classes populaires et transition", site GREC francilien), à l'inverse les classes aisées sont plus responsables mais ont également davantage de ressources pour agir. Après une enquête globale menée auprès de 100 personnes aisées à Paris, cette recherche-action vise décliner sectoriellement et territorialement cette enquête pour mieux comprendre comment mieux impliquer les classes aisées parisiennes sur certains secteurs-	Direction de la Transiion Ecologique et du Climat
32	Les "Nouveaux modèles économiques d'aménagement"	Les "Nouveaux modèles économiques d'aménagement" avec double approche : •Implications théoriques : sur l'économie de l'urbanisme ; •Expérimentations prospectives : sur les leviers / outils / réglementation.	Direction de l'Urbanisme
33	PLUb - "Caractérisation du corpus des PVP"	Les Protections patrimoniales de la Ville de Paris (PVP) présentent une grande diversité dans les objets protégés et la façon dont ils sont décrits. L'objectif est à la fois d'essayer d'établir une typologie de la nature de ces protections, et de les mettre en perspective avec les autres protections patrimoniales (monuments historiques, sites classés et inscrits...). Un tel projet de recherche contribuerait aux réflexions sur les évolutions futures du PLU bioclimatique.	Direction de l'Urbanisme
34	« Research by design : Refaire la ville dans la ville »	L'objectif est, à travers le Projet architectural (research by design), de contribuer à la réflexion sur la révision des PSMV. Sur une ou deux parcelles pré-identifiées, des étudiants développeraient des projets architecturaux autour des thématiques clés du PADD, telles que le rééquilibrage territorial, la transition écologique, la mixité fonctionnelle ou le bioclimatisme. Ce travail constituerait un apport prospectif à la réflexion de l'équipe de révision des PSMV, complémentaire au diagnostic analytique. La DU fournirait la documentation, pourrait organiser des visites et participer aux ateliers.	Direction de l'Urbanisme
35	PLUb "La bonne insertion des protections solaires"	Le PLUb impose désormais, en faveur des objectifs d'adaptation climatique, la mise en place de protections solaires à l'occasion d'un ravalement. Il semble cependant qu'il y ait peu d'offres sur le marché pour des protections solaires adaptées aux bâtiments à caractère patrimonial. Il s'agirait donc de mener une recherche sur les solutions existantes et leur adéquation avec la diversité du bâti patrimonial parisien.	Direction de l'Urbanisme
36	Analyses comparatives des mobilités dans les métropoles d'Europe et du monde	la Ville aimerait renforcer sa compréhension des dynamiques de mobilités parisiennes au regard des grandes métropoles internationales, mais l'hétérogénéité des sources de données, la variété des méthodes d'enquête ou des échelles d'analyses rendent parfois délicates les comparaisons internationales. Outre les résultats finaux (comparaisons des parts modales, évolution du trafic, démotorisation, usages des transports en commun, développement de la marche et du vélo, covoiturage...), des analyses comparées fines des données quantitatives utilisées sont donc attendues.	Direction de la Voirie et des Déplacements
37	Analyse des flux piétons	encore peu quantifiés à Paris, à l'aide de données de téléphonie, applications smartphone, podomètres, capteurs...	Direction de la Voirie et des Déplacements
38	Analyse des mobilités des personnes à mobilité réduite	en lien avec la révision du Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des espaces publics de la Ville de Paris	Direction de la Voirie et des Déplacements
39	Analyse des mobilités des touristes à Paris		Direction de la Voirie et des Déplacements
40	Sécurité routière	exposition des usagers en fonction des modes	Direction de la Voirie et des Déplacements

41	Intégrer la stratégie agricole et alimentaire dans la gestion immobilière de la Ville de Paris : une approche cartographique	Des collaborations sont engagées avec le Laboratoire de recherche Lab'Urba (Ecole d'urbanisme de Paris). Ce sujet pourra également être proposé dans le cadre d'un atelier étudiant du parcours de M2 "sols et sobriété foncière".	Direction des Espaces Verts et de l'Environnement
42	Co-construction d'une méthode de calcul de l'empreinte biodiversité de la Ville de Paris	La Ville de Paris souhaite disposer d'un outil robuste pour mesurer et suivre l'empreinte biodiversité de son administration. Elle souhaite développer en particulier son empreinte importée liée à ses achats, investissements et politiques sectorielles. Cette démarche s'inscrit dans le Plan biodiversité et dans la trajectoire de réorientation des dépenses défavorables vers des pratiques plus vertueuses à l'horizon 2030. Objectifs : •Développer une méthode de calcul de l'empreinte biodiversité adaptée à la Ville de Paris •Articuler empreinte domestique et empreinte importée. •Produire des indicateurs exploitables pour l'aide à la décision (budgets, achats, politiques sectorielles). Pistes de méthodologie : •Mobilisation et adaptation d'outils existants (EXIOBASE, LC-Impact/ACV ou équivalents) •Couplage avec les données de la Ville (budgets, achats, consommations, politiques publiques). •Possibilité d'associer des partenaires internationaux déjà engagés sur ces sujets (par exemple villes ou universités ayant développé des méthodes analogues). Livrables attendus : •Construction d'indicateurs agrégés et/ou désagrégés, en cohérence avec l'état de l'art scientifique. •Co-conception de tableaux de bord et d'outils pédagogiques à destination des services.	Direction des Espaces Verts et de l'Environnement
43	Etude de la dynamique du Frelon à pattes jaunes et des moyens de luttés sélectives	Cette démarche s'inscrit dans le Plan biodiversité au travers de son objectif 9. Le programme d'action cherche à renforcer la prévention et l'information en impliquant tous les acteurs et actrices de la nature en ville pour limiter les populations et les impacts des espèces exotiques envahissantes sur le territoire parisien et à élaborer des plans d'actions spécifiques pour les espèces floristiques exotiques envahissantes présentes à Paris d'ici 2030. Le frelon à pattes jaunes (<i>Vespa velutina</i>) est une espèce exotique envahissante de plus en plus présente à Paris, où la pression s'accroît notamment pour les usagers et agents des espaces verts, mais aussi sur les ruchers et les pollinisateurs sauvages. Le milieu urbain dense lui est particulièrement favorable : les conditions écologiques dont il a besoin s'y trouvent réunies, ce qui facilite son implantation et sa reproduction. Aujourd'hui, le principal mode d'intervention est la destruction des nids. Ce n'est pas suffisant, car une grande partie des nids n'est pas détectée. Le piégeage, très demandé notamment par les apiculteurs, est non recommandé actuellement en raison d'une sélectivité insuffisante des pièges et d'impacts importants sur les insectes non ciblés. Les études existantes (notamment de l'ITSAP) ont été menées dans des paysages ruraux : les résultats ne sont pas transposables en milieu urbain et les protocoles ne peuvent pas être répliqués tels quels. C'est pourquoi il serait intéressant de développer et tester des moyens de lutte, efficaces et non destructeurs pour la biodiversité, spécifiquement adaptés à un milieu urbain dense comme Paris. Cela pourrait être l'évaluation de la sélectivité d'un piège prometteur ou d'autres méthodes innovantes. Ce projet aurait besoin d'être mené sur plusieurs années pour produire des résultats robustes et utilisables opérationnellement, c'est pourquoi une thèse CIFRE ou un AAP pour le financement d'un projet de recherche serait plus appropriée.	Direction des Espaces Verts et de l'Environnement
44	Identification des espèces cibles de Paris (animales et végétales) ; mise en place d'outils de suivi et de reporting	La Ville de Paris souhaite disposer d'un outil robuste pour mesurer et suivre l'évolution de la biodiversité sur son territoire au regard de la mise en œuvre de son nouveau Plan Biodiversité 2025-2030. Elle souhaite identifier un panel d'espèces cibles (animales et végétales) afin de développer des indicateurs stables sur le long terme. Cette démarche s'inscrit dans le Plan biodiversité au travers d'action-phare proposée par de nombreux acteurs scientifiques et associatifs du Comité parisien de la biodiversité lors de son élaboration. Cette étude s'appuiera sur la dynamique déjà engagée et la liste de ces espèces cibles qui sera définie avec les actrices et acteurs du Comité Parisien de la Nature et de la Biodiversité et identifiera les outils qui permettront d'assurer le suivi de l'évolution de la population de plusieurs espèces cibles, dites indicatrices de l'état de la biodiversité à Paris et de la qualité d'habitats prioritaires (habitats humides, friches, prairies à caractère naturel...).	Direction des Espaces Verts et de l'Environnement
45	Interroger les expériences quotidiennes de la nature et leurs effets sur le bien-être des Parisiens	Il s'agit là, d'une part, d'étudier les différentes manières dont les habitants perçoivent et s'approprient la nature à Paris et, d'autre part, d'analyser les effets du contact avec la nature sur le bien-être physique, mental et social selon les trajectoires et conditions de vie des habitants (logement, mobilité, pratiques culturelles, expériences passées et présentes de la nature).	Direction des Espaces Verts et de l'Environnement
46	Comment la nature en ville participe-t-elle à la construction de formes nouvelles de citoyenneté, de sociabilité et de gestion collective des espaces urbains ?	Il s'agit là de considérer trois questions : (1) Interroger la végétalisation urbaine comme levier de citoyenneté active : quelle articulation entre pratiques quotidiennes (jardiner, entretenir) et réflexion collective sur l'avenir de la ville ? ; (2) Examiner comment inscrire la nature dans une logique de « communs urbains » : comment éviter l'appropriation privative tout en favorisant le développement local, l'autonomie et le principe de subsidiarité ; (3) Étudier comment les jardins partagés peuvent constituer de véritables espaces de sociabilité et de mixité sociale, en évitant les logiques d'entre soi. Analyser les mécanismes d'inclusion/exclusion, les dynamiques de voisinage, la place des enfants, des personnes âgées, des nouveaux arrivants. Disciplines mobilisées : philosophie politique, éducation populaire, démocratie participative, droit urbain, géographie sociale, sociologie urbaine, anthropologie du quotidien, psychologie sociale et environnementale	Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

47	<p>Projet d'étude qualitative « Qui sont les usagers des parcs et jardins à Paris aujourd'hui ? »</p>	<p>La Ville de Paris souhaite mener en 2026 une étude qualitative lui permettant de mieux connaître ses usagers des parcs et jardins parisiens. Compte tenu des diverses évolutions sociétales et enjeux environnementaux majeurs dans Paris, cette évaluation apparaît en effet comme un point de départ incontournable pour aborder ensuite de manière éclairée les trajectoires à prioriser dans la conception ou l'adaptation des parcs et jardins « de demain » (autant dans leur fonctionnement/organisation/mode de gestion, aménagement, équipement ou réglementation). Dans ce cadre, l'AEU propose que l'étude permette de répondre aux besoins identifiés suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Elaboration d'une méthode d'évaluation, croisant l'ensemble des approches apparaissant pertinentes (sociologie, sciences comportementales, urbanisme, aménagement du territoire géographique) ; cette méthode viendra préciser notamment le mode opératoire (enquêtes, étude de fréquentation, questionnaires, observations...), les acteurs associés ou mobilisés, ainsi que le calendrier de mise en œuvre. Afin de favoriser l'appropriation de l'étude, la participation des équipes d'exploitation des espaces verts constitue un enjeu pour la DEVE ; · Recherche d'informations et collecte de données sur le terrain, avec la mise en œuvre concrète de la méthode d'évaluation sur (au moins) 3 typologies d'espaces verts (square, jardin, grands parcs par exemple) · Mise en synthèse et analyse : les résultats issus de cette étude devront permettre de mettre en exergue : <ol style="list-style-type: none"> 1. les tendances lourdes : présence ou absence de « profils types », d'une « semaine type » ; principaux leviers de motivation partagés ; freins à la fréquentation des espaces ou irritants communs ; usage objectif des parcs et jardins et représentations sociales concernant ces espaces, etc. 2. les particularismes ou spécificités observées à prendre en compte (selon typologie de parcs, groupe social, saisonnalité...) 3. les points d'alerte ou écarts éventuellement identifiés entre le service public proposé actuellement et les besoins/comportements observés. <p>Cette étude devra être menée en étroite collaboration avec les partenaires institutionnels (Directions de la Ville, mairie d'arrondissement, services de l'Etat, APUR, CAUE...), et en concertation avec les usagers, qu'ils soient professionnels ou non, fréquentant ou non ces espaces verts. Les observations ou constats seront idéalement à mettre en perspective au regard de situations comparables, ou au contraire singulières sur d'autres territoires, en France ou à l'étranger.</p>	<p>Direction des Espaces Verts et de l'Environnement</p>
----	--	---	--